

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Bordereau de versement



VOTRE VERSEMENT 2022 AU LPO VICTOR BERARD à MOREZ EN 3 ETAPES

1. Remplissez le bordereau de versement ci-dessous ou téléchargez-le sur le site : www.lyceemorez.fr
2. Effectuez votre versement taxe d'apprentissage :
Par chèque : libellé à l'ordre de l'agent comptable du lycée Victor Bérard et à renvoyer accompagné du bordereau complété.
Par virement : IBAN du lycée Victor Bérard
FR6 1007 1390 0000 0010 0139 082
BIC : TRPUFRP1
3. Le lycée édite et vous adresse (par courrier et/ou par email) votre **reçu libératoire** dans les meilleurs délais.

Bordereau de versement à retourner à :

LPO Victor Bérard

A l'attention de Mr l'agent comptable
35 quai Aimé Lamy BP 70087
39403 Hauts de Bienne (Morez)

Votre entreprise :

Raison sociale :

N° de Siret :

Adresse :

CP : Ville :

Nom et prénom du contact :

Tél contact : Courriel contact :

Montant de votre versement :

Modalités de versement

Chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée Victor Bérard

Virement en précisant la référence : CS TA 2022 + Nom entreprise

Un grand merci pour votre soutien au lycée Victor Bérard